



## Tendre l'oreille au problème de la surdité



Photo : Huguette Martel.

**O** N A SOUVENT l'impression que les problèmes de surdité sont l'apanage des personnes âgées, et que nous avons peu à offrir à nos patients à l'exception d'un appareil auditif. Ce numéro aborde le problème de la surdité sous des angles moins connus, tant celui des groupes d'âge qui en sont affectés que celui de ses conséquences, de ses manifestations et des possibilités de traitement ou de réadaptation. En ce sens, il vient compléter l'excellent article du regretté Jean-Pierre Despins paru en mars 1998 dans *Le Médecin du Québec*, qui constitue une entrée en matière encore d'actualité sur le sujet.

*J'espère que vous saurez trouver dans ce numéro des renseignements qui augmenteront votre arsenal de ressources pour faire face à ce problème important, qui affecterait jusqu'à 9% de la population du Québec.*

**Mylène Trottier, m.d.**  
**Montréal**

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.